

Département du Puy de Dôme

063-216304337-20220129-2022_03-DE

Reçu le 28/02/2022

Publié le 28/02/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

~~Nombre de membres :~~

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an ~~deux mil~~ **vingt-deux, le vingt-neuf janvier**, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 03/2022

Réhabilitation du gîte communal

Mme le Maire propose d'effectuer les travaux nécessaires à la réhabilitation du gîte communal pour un montant estimatif de 16203.02 euros HT.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Mme Le Maire.

Fait à TORTEBESSE, le 14 février 2022

Le Maire
Y.BONY